



Présentation: DE 7 RECOMMANDATIONS À 4 OBJECTIFS SMART

**TABLE RONDE DE CONCERTATION SUR LES RECOMMANDATIONS DES JEUNES AU
PO**

ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE, LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016

RADISSON BLU *SALON ABIDJAN ET BAMAKO*

M. STEPHAN NNA NJENG, SECONAF

Processus: les 7 recommandations

Recommandations des jeunes ambassadeurs pour la PF pour la conférence ministérielle, Dakar (Décembre 2015)

- ▶ Formaliser le processus de rédaction des plans d'action budgétisés afin que les jeunes engagés dans le domaine y contribuent réellement
- ▶ Prendre en compte d'une manière intégrée des jeunes dans l'élaboration des plans d'actions pays
- ▶ Appuyer financièrement et techniquement la mise en œuvre des interventions pour les jeunes dans les plans d'action budgétisés
- ▶ Envisager plus de transparence sur l'ensemble des ressources disponibles et les activités des partenaires dans la mise en œuvre des plans.
- ▶ Adopter une approche holistique tenant en compte l'environnement politique et régulateur dans le domaine de la santé reproductive et d'autres domaines pertinents
- ▶ Veiller à l'efficacité des interventions fondées sur les preuves et accorder l'attention nécessaire aux populations vulnérables (les jeunes non scolarisés, les jeunes en union, les jeunes mères célibataires etc.)
- ▶ Accorder plus de ressources financières pour les jeunes et les réseaux existants, pour développer leurs expertises dans le domaine du plaidoyer et la réalisation de leurs activités

Processus: Les 4 thèmes

▶ **Thème 1 : Inclusion des jeunes dans les plans d'action nationaux budgétisés et autres processus de repositionnement de la PF**

La création des mécanismes officiels pour permettre un rôle actif des jeunes dans les divers processus de repositionnement de la PF y compris les plans d'action budgétisés pour la PF et d'autres politiques sur les jeunes. (Recommandations : **1, 2, 5 et 7**)

▶ **Thème 2 : Mobilisation de ressources et Transparence**

La mobilisation des ressources techniques et financières ciblées aux jeunes et la transparence sur les fonds financières disponibles, l'allocation et la dépense de ces fonds (Recommandations : **3, 4 et 7**)

▶ **Thème 3 : Efficacité et efficience**

L'efficacité des interventions fondées sur les preuves dans le développement et la mise en œuvre des plans d'action budgétisés et plus de coordination entre partenaires pour assurer l'efficience (Recommandation: **6**)

▶ **Thème 4 : Jeunes vulnérables**

La prise en compte des jeunes en situation de vulnérabilité dans les stratégies concernant les jeunes (Recommandation: **6**)

Processus: Les 4 Objectifs SMART

- ▶ D'ici fin 2017 les jeunes font partie du processus officiel de révision, d'élaboration, mise en œuvre et suivi des nouveaux PANB + dans les pays membres du Partenariat de Ouagadougou (PO) et les nouveaux plans élaborés contiennent des interventions ciblées et efficaces ainsi que des allocations budgétaires pour la santé sexuelle et reproductive des jeunes.
- ▶ D'ici fin du 2017, au moins 15% du budgets des nouveaux PANB + (ou des PANB + révisés) des pays membres de la OP est alloué à des interventions ciblant la santé sexuelle et reproductive des jeunes et les gouvernements augmentent leur transparence sur l'allocation et dépense des fonds pour ces interventions.
- ▶ D'ici fin 2017 les nouveaux PANB + (ou les PANB révisés) incluent au moins 2 pratiques à haut impact pour la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et jeunes et des mécanismes fonctionnels existent pour la coordination des parties prenantes.
- ▶ D'ici fin 2017 les nouveaux PANB + (ou les PANB révisés) incluent au moins 2 interventions pour la santé sexuelle et reproductive des jeunes en situation de vulnérabilité.